



Dévoilement de l'état de la situation du bassin versant de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles

Québec, le 22 novembre 2015 – La Ville de Québec et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) dévoilent aujourd'hui les grands enjeux liés à la protection de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles mis en lumière par les travaux de recherche de l'APEL et de ses partenaires universitaires.

Les constats

Le lac Saint-Charles est le principal réservoir d'alimentation de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles, particulièrement en période de sécheresse. Or, le suivi de la qualité de l'eau des rivières et ruisseaux qui l'alimentent a permis de constater des signes variés et inquiétants de dégradation qui se traduisent par un vieillissement accéléré du lac Saint-Charles.

Dans les faits, de 2007 à 2012, le lac Saint-Charles est passé d'un état mésotrophe à méso-eutrophe. Sur l'échelle d'une vie humaine, c'est l'équivalent d'un vieillissement de 25 ans en seulement 5 ans. Un signe évident de cette évolution est l'augmentation du couvert de plantes aquatiques de 40 % en 5 ans, avec une progression marquée du myriophylle à épis et de l'élodée du Canada, deux espèces envahissantes.

Également, les impacts de l'épandage annuel d'environ 1 000 tonnes de sels déglaçant sur le nouveau tronçon de la route 175 à Stoneham se font déjà sentir. Depuis la mise en service du tronçon en 2012, la conductivité spécifique au lac Saint-Charles a augmenté de 75 %.

Le maire de Québec, M. Régis Labeaume, a eu l'occasion de faire une tournée du bassin versant en hélicoptère et a constaté que l'érosion des sols observée contribue manifestement à l'apport en nutriment. « Les travaux de construction routière, les ensembles résidentiels, la déforestation, l'exploitation d'immenses sablières, ainsi que les nombreuses activités récréatives comme le ski, le golf et le quad, sur le territoire de la ville de Québec comme dans les municipalités voisines, ont un impact réel sur la qualité de l'eau de la rivière Saint-Charles. »

« Le lac Saint-Charles vieillit prématurément. À cause des activités humaines dans son bassin versant, il se comble de sédiments et de plantes aquatiques en décomposition. La prolifération de ces plantes est stimulée par un apport excessif de nutriments, notamment en provenance des eaux usées domestiques. Même si elles sont traitées par des installations septiques ou des stations d'épuration, il est prouvé

que les eaux usées libèrent des éléments nutritifs comme l'azote et le phosphore dans l'environnement » souligne la présidente de l'APEL, M^{me} Sylvie LaRose.

Un plan d'action : s'inspirer d'ailleurs

La Ville de Québec souhaite sécuriser et pérenniser ses approvisionnements en eau potable en optant pour l'approche à barrières multiples, qui permet de réduire les risques de contamination de l'eau de la source au robinet. Déjà, des investissements majeurs ont été réalisés ces dernières années pour mettre à niveau les systèmes de traitement de l'eau potable, dont plus de 80 M\$ aux usines de Charlesbourg et Beauport, 25 M\$ à l'usine de Québec, et améliorer les performances des réseaux de distribution. 45 M\$ seront également investis dans la mise aux normes de l'usine de Sainte-Foy d'ici 2020.

Pour le maire de Québec, « il faut maintenant, et plus que jamais, investir dans la protection des sources d'eau comme l'ont fait d'autres grandes villes avant nous. Afin d'y parvenir, un plan de protection adapté aux particularités du bassin versant sera réalisé et mis en œuvre. Il va de soi qu'il sera élaboré en concertation avec les villes situées dans le bassin versant. »

« S'inspirer des meilleures pratiques ailleurs dans le monde pour l'élaboration d'un plan d'action concerté nous permet d'espérer ce qu'il y a de mieux pour le lac Saint-Charles. En effet, des expériences en Suisse, en Allemagne ou aux États-Unis démontrent que lorsque des efforts importants de protection sont consentis, la qualité de l'eau des lacs s'en trouve grandement améliorée » a souligné M^{me} Mélanie Deslongchamps, directrice générale de l'APEL.

Toute la documentation relative à la diagnose du lac Saint-Charles et aux enjeux de la prise d'eau de la rivière Saint-Charles est disponible sur le site Internet de l'APEL au www.apel-maraisdunord.org/apel/.

- 30 -

Sources : Émilie Bruneau
Service des communications
418 641-6210
emilie.bruneau@ville.quebec.qc.ca

Mélanie Deslongchamps
Directrice générale
Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et
des Marais du Nord (APEL)
418 849-9844
melanie.deslongchamps@apel-maraisdunord.org

2015 - 581 - Com